

Déclaration intersyndicale - CAPA du 6 mai 2024

Nous avons exigé lors du groupe de travail du 5 avril, la présence de Monsieur le Recteur. Cette demande a été guidée par la nécessité que soit entendue et comprise notre opposition au cadre donné à cette CAPA dans l'académie de Versailles. Les deux groupes de travail, les nombreuses erreurs repérées, ont démontré à quel point le périmètre d'examen imposé était problématique, empêchant un travail de vérification exhaustif pourtant indispensable. En effet, cette CAPA n'examine plus désormais que les décisions défavorables concernant les demandes de congé de formation à partir du 3ème refus, moins d'1/3 des demandes pour la campagne en cours ! Nous ne faisons le choix de siéger, malgré l'absence de M. Le Recteur, que du fait de la date tardive de cette CAPA, déjà reportée, pour ne pas pénaliser encore plus de collègues.

Nous regrettons l'absence de M. Le Recteur pour cette CAPA lourde d'enjeux. Nous exigeons des réponses de sa part, et sa présence lors de la CAPA de l'an prochain pour répondre des choix de l'académie.

Nous exigeons pour cette CAPA l'élargissement de l'examen à l'ensemble des demandeur·ses et la remise à plat des conditions d'octroi des CFP. Nous demandons le retour de toutes les prérogatives des CAPA. Dans l'attente, dans le cadre des prérogatives de Monsieur le Recteur, nous demandons que soient rétablis des groupes de travail sur toutes les opérations de gestion collective, permettant d'étudier la situation de tous les personnels concernés.

Les représentant·es CGT Educ'action, FNEC-FP-FO, FSU, SGEN-CFDT, SNALC et SUD éducation
à la CAPA Second degré